



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

MARS 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 02



4

NOTRE MAIRE
AU CA DE LA FQM

8

DEMANDE DE PERMIS
BIENTÔT EN LIGNE

9

OUVERTURE ET
FERMETURE D'EAU,
CE QU'IL FAUT SAVOIR

14

LES
BEAUX-JEUDIS

16

LA CHASSE AUX COCOS
DE PÂQUES
EST DE RETOUR

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



FRANÇOIS BÉGIN

District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD

District #2
Mairesse suppléante
district2@fossambault.com



LOUIS CLOUTIER

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



ROBERT GENEST

District #6
district6@fossambault.com



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

MARS 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 02

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} avril 2026

DATE DE TOMBÉE : 13 mars 2026

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION** :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et
directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire

François Bégin :

conseiller municipal, responsable des communications

Jacques Arseneault : directeur général, trésorier et greffier

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

10 MARS ET 14 AVRIL 2026 • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence
via le site Internet de la Ville. Il est également possible d'assister aux séances
dans le respect des mesures de la Santé publique en vigueur.

PAIEMENT DE TAXES

1^{er} VERSEMENT : 2 MARS 2025

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu,
des intérêts au taux de 13 % ainsi que des pénalités au taux
de 5 % s'ajoutent au montant dû.

CHANGEMENT D'HEURE

le changement d'heure aura lieu dans la nuit
du 7 au 8 mars 2026, soit plus exactement
le dimanche 8 mars 2026 à 2 h du matin.
Nous avancerons alors d'une heure et nous passerons
à l'heure avancée de l'Est (heure d'été).

LE MOT DU MAIRE



Que c'est un bel hiver qui s'achève! Certes avec beaucoup plus de neige que la moyenne et des épisodes de froid plus récurrents, mais permettant la pratique de nos sports d'hiver de façon plus régulière qu'avec les nombreux redoux des dernières années. Cette période marque aussi une étape importante dans la processus d'apprentissage nécessaire aux nouveaux élus pour comprendre leur rôle, la complexité et la variété des enjeux du monde municipal. Je peux vous confirmer que de ce côté, la courbe d'apprentissage est rapide et que tous les nouveaux venus s'impliquent activement et s'intègrent positivement au noyau qui a poursuivi la route. Plusieurs sujets ont donc parsemé nos premiers mois d'activités et la variété de cette chronique n'en est qu'un bref aperçu.

Après l'adoption du budget et la réception des comptes de taxes, plusieurs citoyens se questionnent sur les écarts entre leur réalité et la situation moyenne exposée. Il est bon de rappeler que bien que nous présentions nos tableaux selon différents secteurs, il peut exister dans ces mêmes secteurs des écarts entre les médianes et moyennes et la réalité propre à quelques situations. En effet, certaines propriétés, pour un contexte très particulier, ont pu voir leur évaluation augmenter de façon plus importante. Cela peut être dû à la pression de développement du secteur, à des transactions intenses, à des rénovations effectuées entre les deux rôles d'évaluation. Dans un nombre plus restreint de situations, il se peut aussi que ce

soit une erreur d'évaluation. Dans ce cas, vous pouvez communiquer avec la Ville. Ensuite, vous serez mis en contact avec l'évaluateur responsable, qui analysera votre dossier dans un premier temps. S'il constate une erreur, une correction pourrait être apportée.

Vous avez également le droit de contester votre évaluation. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet (formulaire de révision), disponible sur le site Web de la MRC de La Jacques-Cartier. La date limite pour faire une demande de révision est le 30 avril 2026 inclusivement. Prenez note que des frais sont applicables. Avant d'entreprendre cette démarche, posez-vous une question importante : serais-je prêt à vendre ma maison au montant de l'évaluation inscrite? Rappelons que cette valeur représente l'estimation de votre propriété sur le marché. Il s'agit de votre patrimoine, votre actif.

Nous sommes à préparer la saison estivale et la question de l'implantation de la station de lavage sera réglée d'ici quelques semaines. Nous vous informerons du site retenu et comptons une fois de plus sur la collaboration de tous les plaisanciers afin d'assurer la propreté et surtout l'innocuité de leur embarcation avant la mise à l'eau, et ce, peu importe la descente de mise à l'eau utilisée. Nous avons également complété le processus d'acquisition de la dernière propriété disponible contiguë au site du futur pôle villageois (ancien dépanneur). Cette acquisition, recommandée par les consultants, nous permettra davantage d'agilité dans l'atteinte de nos objectifs, notamment le maintien de services reliés à l'alimentation. Un mandat a également été donné afin de nous appuyer dans la finalisation du concept commercial et le démarchage nécessaire à sa réalisation. Évidemment, vous serez informés de l'état d'avancement du projet et serez, comme il se doit, consultés sur l'avenir de ce site.

Au moment d'écrire ces lignes, je reviens d'une séance de travail de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le cadre du Chantier sur la fiscalité et les finances municipales. Il est important qu'à l'aube d'une importante campagne électorale au Québec, nous puissions

aussi y indiquer nos enjeux en tant que municipalité de villégiature. C'est d'ailleurs dans cet esprit que je m'impliquerai davantage dans différentes instances telles que le comité directeur du caucus des municipalités locales de l'UMQ, le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), plusieurs sous-comités de ces organismes de représentation des intérêts des collectivités et les organismes suivants : la CBJC, Vivre en Ville, le CCSC (Centre de communication santé des capitales) et le CCRNP (Comité consultatif régional (du Québec) pour la navigation de plaisance du gouvernement fédéral) entre autres. Ces implications nous permettent de mettre de l'avant nos enjeux tout en ayant une vision d'avant-garde et plus large des enjeux globaux, tout en demeurant informés rapidement des approches et lois des gouvernements supérieurs.

Enfin, nous venons d'apprendre que pour la prochaine élection, nous quitterons le comté provincial de La Peltrie pour rejoindre le comté de Portneuf, suite à une décision de la Commission de la représentation électorale. Bien que cela soit incohérent avec le découpage administratif régional (MRC, Centre de service scolaire, etc.), nous devons nous ajuster et faire les représentations nécessaires afin d'obtenir l'appui à nos représentations politiques futures.

Finalement, nous travaillons à actualiser notre plan stratégique et une rencontre avec tous les comités d'actions ciblés sera prévue dans les prochaines semaines afin d'assurer le suivi du plan d'action. Cela permettra aux nouveaux élus d'en apprendre un peu plus sur la dynamique de ces comités et des personnes qui s'y impliquent bénévolement avec autant d'engagement afin que non seulement qu'à Fossambault, l'environnement est dans notre nature, mais aussi que l'on s'assure que, *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin

Notre maire, monsieur Jacques Poulin, siège au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac est fière d'annoncer que son maire, monsieur Jacques Poulin, siège au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Composé d'élus provenant de toutes les régions du Québec, le conseil d'administration de la FQM assure une représentation diversifiée du milieu municipal. Il inclut, notamment des représentants des municipalités bilingues, des municipalités de 5 000 à 10 000 habitants, de celles de plus de 10 000 habitants, ainsi que des municipalités situées dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec. S'ajoutent également un représentant du conseil d'administration de FQM Services et deux administrateurs élus par les municipalités assurées par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec.

Monsieur Poulin y siège à titre d'administrateur représentant la région de la Capitale-Nationale, contribuant ainsi activement à la défense et à la promotion des intérêts des municipalités québécoises.



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL



Chères citoyennes, chers citoyens,

Déjà, le mois de mars s'installe parmi nous! Avec les températures plus clémentes et les journées qui s'allongent, nous sentons doucement l'arrivée du printemps à nos portes.

Je tiens à souligner le travail remarquable de notre Service des loisirs qui nous a préparé une magnifique semaine de relâche, remplie d'activités pour tous les âges. Un grand MERCI à l'équipe pour son engagement et son dynamisme! Je vous invite à participer en grand

nombre et à profiter de ces beaux moments en communauté.

Je vous encourage également à découvrir la programmation estivale de la Chapelle du Lac. Plusieurs soirées variées et de grande qualité vous y attendent. Nos précieux bénévoles seront heureux de vous accueillir et de partager avec vous ces instants culturels rassembleurs.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Emmanuelle Roy, conseillère

La Régie Verte devient

RÉCOLO

Un verbe latin qui signifie cultiver de nouveau.

Récolo, c'est: chaque geste, chaque tri, chaque retour au site.

C'est notre manière de reconsidérer ce qu'on a de plus précieux : notre territoire, notre avenir.



Le mouvement est lancé !

Rejoignez-nous pour découvrir les initiatives près de chez vous.

recolo.ca



Récolo



[jesuisrecolo](https://www.instagram.com/jesuisrecolo)

Propulsé par

RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Modification au règlement sur les ententes de travaux municipaux

Avis aux promoteurs : nous avons procédé à la modification des normes et procédures d'ingénierie applicables à tout nouveau développement. Ces normes, initialement adoptées en 2013, ont été modernisées afin de tenir compte des nouvelles mesures de protection de l'environnement. Certains ajustements ont également été apportés à la gestion financière des terrains hors site, c'est-à-dire des terrains qui bénéficient du développement sans appartenir au promoteur.

Réaménagement de la rampe pour personnes à mobilité réduite - Hôtel de ville

Nous procéderons, cet été, au réaménagement de l'entrée de l'hôtel de ville afin de mettre aux normes la rampe mentionnée en rubrique ainsi que la porte principale. Cette rampe ayant été construite il y a plusieurs années, il était devenu nécessaire de l'adapter

aux exigences actuelles de la Régie du bâtiment du Québec.

À titre d'exemple, les nouveaux modèles de triporteurs ne peuvent actuellement accéder à l'hôtel de ville.

Nous bénéficierons d'une aide financière de 127 602 \$ dans le cadre du Programme TECQ pour la réalisation de ces travaux.

Dossier de l'autopartage et du covoiturage

Le dossier progresse très bien et un nombre croissant de personnes s'inscrivent à ce service. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour vous inscrire à l'application, vous pouvez communiquer avec la responsable, madame Joanne Ouellet, au 450 466-9710 ou par courriel à l'adresse suivante : j.ouellet@yhccenvironnement.com.

Nous vous rappelons que l'espace de stationnement muni d'une borne électrique, situé près du Centre communautaire Desjardins, est réservé exclusivement à l'usage de la voiture KONA blanche de la Ville. Toute autre utilisation de cet espace est interdite.

Entente renouvelée - Stationnement à l'intersection des rues du Quai et Gingras

Nous sommes heureux de vous informer que nous avons renouvelé notre entente avec le propriétaire dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Vous pourrez donc continuer à utiliser cet espace pour stationner votre véhicule lors de

vos visites à la plage. Nous vous rappelons que la vignette de stationnement est obligatoire, tout comme à la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse.

Départ de la secrétaire-réceptionniste au Service des travaux publics

Madame Jacynthe Bergeron, secrétaire-réceptionniste au Service des travaux publics, nous a récemment informés qu'elle avait accepté une promotion au sein d'une autre organisation municipale.

Madame Bergeron a toujours offert un service de grande qualité et c'est avec regret que nous avons accepté sa démission. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans la poursuite de ses objectifs professionnels et personnels.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA

TRANSFORMEZ VOTRE EXPERTISE ET VOTRE LEADERSHIP EN AGENT DE CHANGEMENT.

Devenez membre du CA et contribuez à faire avancer la région.



DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE MAINTENANT



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

Résolution 02-01-2026

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 décembre 2025 et des séances extraordinaires des 16 et 18 décembre 2025

Résolution 03-01-2026

Adoption des comptes à payer au 31 décembre 2025

Résolution 04-01-2026

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 462 000 \$ qui sera réalisé le 30 janvier 2026

Résolution 05-01-2026

Affectation d'un montant à la réserve financière pour la vidange des étangs aérés et la disposition des boues

Résolution 06-01-2026

Affectation d'un montant à la réserve financière pour défrayer les dépenses liées à la tenue d'élections municipales

Résolution 07-01-2026

Affectation d'un montant à la réserve financière pour défrayer les dépenses liées aux avantages sociaux futurs

Résolution 08-01-2026

Annulation d'une résolution relative à la nomination d'un représentant et d'un substitut au comité culturel de la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution 09-01-2026

Affectation d'un montant de 665 090 \$, non utilisé au PTI ou au budget, au surplus non affecté

Résolution 10-01-2026

Quote-part 2026 / Service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution 11-01-2026

Octroi de subventions 2026 aux organismes accrédités de la Ville

Résolution 12-01-2026

Programme d'aide à la voirie locale / Reddition de comptes / Dossier DJJ74834 / Sous-volet PPA-CE

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2026

Résolution 15-02-2026

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2026

Résolution 16-02-2026

Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2026

Résolution 17-02-2026

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 4 (libération de la moitié de la retenue) / Travaux de réfection d'infrastructures de la rue Boilard incluant la rue des Tilleuls / Excavation Tourigny inc.

Résolution 18-02-2026

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 5 / Travaux de réfection de l'enveloppe, du plancher intérieur, des voiles et divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac, phase 4 / Construction Côté et Fils inc.

Résolution 19-02-2026

Acceptation de la demande de permis déposée en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 20-02-2026

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 305, rue des Bosquets et désigné sous le numéro de lot 4 744 249

Avis de motion / Règlement numéro 12750-2025 abrogeant le Règlement numéro 10610-2013, modifié par le Règlement numéro 11010-2015, concernant les ententes relatives à des travaux municipaux dans le cas nécessitant l'ouverture, le prolongement d'une rue publique ou le prolongement des infrastructures municipales

Résolution 21-02-2026

Adoption du projet de Règlement numéro 12750-2025 abrogeant le Règlement numéro 10610-2013, modifié par le Règlement numéro 11010-2015, concernant les ententes relatives à des travaux municipaux dans le cas nécessitant l'ouverture, le prolongement d'une rue publique ou le prolongement des infrastructures municipales

Avis de motion / Règlement numéro 12800-2026, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but d'agrandir la zone 19-H à même une partie de la zone 26-H

Résolution 22-02-2026

Adoption du premier projet de Règlement numéro 12800-2026, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but d'agrandir la zone 19-H à même une partie de la zone 26-H

Avis de motion / Règlement numéro 12810-2026, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but d'agrandir la zone 54-H à même une partie de la zone 75-C

Résolution 23-02-2026

Adoption du premier projet de Règlement numéro 12810-2026, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but d'agrandir la zone 54-H à même une partie de la zone 75-C

Avis de motion / Règlement 12820-2026 relatif aux branchements à l'aqueduc, à l'égout et à la canalisation des fossés, et abrogeant le règlement numéro 11991-2019

Dépôt du projet de Règlement 12820-2026 relatif aux branchements à l'aqueduc, à l'égout et à la canalisation des fossés, et abrogeant le règlement numéro 11991-2019

Résolution 24-02-2026

Autorisation de signature / Acquisition du lot numéro 4 743 585 du cadastre du Québec, circonscription de Portneuf

Résolution 25-02-2026

Autorisation de signature / Renouvellement de la convention pour le recensement et la gestion des licences / Société protectrice des animaux de Québec

Résolution 26-02-2026

Adoption d'une nouvelle programmation des travaux à des bâtiments municipaux dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028

Résolution 27-02-2026

Mandat d'honoraires professionnels / Accompagnement pour mise en place d'une stratégie immobilière en vue d'un développement immobilier mixte / Habitat Humain

Résolution 28-02-2026

Mandat d'honoraires professionnels / Préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de la rue Morin / ARPO Groupe-conseil

Résolution 29-02-2026

Demande d'aide financière / Entente de développement culturel de la MRC de La Jacques-Cartier

Résolution 30-02-2026

Nomination d'un représentant et d'un substitut au conseil d'administration de la Corporation nautique de Fossambault (CNF)



SAPINS DE NOËL IL N'Y A PLUS DE COLLECTE PORTE-À-PORTE

Ne mettez pas votre arbre de Noël à la poubelle ou au bac brun! Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un point de dépôt jusqu'au 11 janvier 2026.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Note : Les sapins pourront être apportés en tout temps aux écocentres suivants de la Régie (selon l'horaire d'ouverture) :

- Écocentre Neuville, 1310 chemin du Site
- Écocentre St-Raymond, 590 chemin Bourg-Louis
- Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 150 rue Clément-Paquet
- Écocentre St-Alban, 1160 route Philomène-Thibodeau

Visitez www.Recolo.ca pour connaître les points de dépôt.



COLLECTE DES FEUILLES TOUS LES SACS DE PLASTIQUE SONT INTERDITS!

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.



LES CONTENANTS ACCEPTÉS POUR LA COLLECTE DES FEUILLES SONT :

- Bac brun*
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques)



**Il n'est pas nécessaire d'attendre la collecte spéciale des feuilles pour disposer de celles-ci dans le bac brun.*

Note: Les feuilles et les résidus verts recueillis dans des sacs de plastique peuvent être apportés aux écocentres. Une fois sur place, vous devrez vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds, n'excédant pas 55 kg et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³. Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.



- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants;
- Par souci de sécurité :
 - Veuillez placer vos objets de façon ordonnée. Évitez les amoncellements.
 - Ne pas disposer d'objets coupants ou dangereux.

LES MATIÈRES ACCEPTÉES

Type	Exemples
Ameublement	Vieux meubles, divans, tables, matelas, etc.
Matériaux ferreux	Bouts de fer, fournaises, réservoirs, etc.
Matériaux naturels	Les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ 4 pieds.

LES MATIÈRES INTERDITES *

Type	Exemples
Électronique/informatique	Téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, systèmes audio/vidéo, etc.
Construction	Bois de construction, portes, verre, vitres, miroirs, pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, thermopompe, rouleaux de broche, blocs de béton, bardeaux d'asphalte.
Matières dangereuses	Bombes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable).

* Liste non exhaustive. Pour plus d'information, visitez www.Recolo.ca.



PRIVILÉGIEZ LE RÉEMPLOI
APPORTEZ VOS MATIÈRES AUX ÉCOCENTRES OU OFFREZ-LES
À UN ORGANISME D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le Service d'urbanisme se modernise: les demandes de permis et certificats d'autorisation bientôt en ligne

Dans un souci constant d'amélioration de ses services et de faire preuve d'éco-responsabilité, le Service d'urbanisme est fier d'annoncer la mise en place d'un nouveau service de demandes de permis et de certificats en ligne. Et oui, directement sur notre site Internet!

Cette initiative vise à réduire significativement l'utilisation du papier, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement, et également dans le but de faciliter les démarches administratives pour nos citoyens. Grâce à cette plateforme numérique, il sera possible de soumettre une demande à tout moment, sans avoir à se déplacer à l'hôtel de ville.

Soyez à l'affût! Le site officiel sera bientôt mis à jour pour effectuer les démarches en ligne. Ensemble, poursuivons nos efforts vers une administration plus moderne, accessible et respectueuse de l'environnement!



CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
23 MARS	2 AVRIL	14 AVRIL
20 AVRIL	30 AVRIL	12 MAI
18 MAI	28 MAI	9 JUIN
22 JUIN	2 JUILLET	14 JUILLET
20 JUILLET	30 JUILLET	11 AOÛT

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBQ 5711-1155-01

DÉNEIGEMENT

Le déneigement sur le territoire de la Ville est assuré par deux entrepreneurs, soit ADV Excavation et MultiVrac Écono, selon les secteurs établis. Cette organisation permet d'offrir un service structuré et efficace. Les opérations sont réalisées selon un ordre de priorité des voies de circulation (axes principaux, secondaires et tertiaires).

Nous souhaitons rappeler que la municipalité gère son réseau routier avec un fond de neige. Cette approche vise à protéger les infrastructures routières, à limiter l'usage d'abrasifs et de sels de déglacage et à maintenir une surface uniforme en saison hivernale. Toutefois, cette méthode favorise la formation d'une surface glacée, particulièrement lors des redoux suivis de gels ou lors de précipitations verglaçantes.

La présence de glace fait partie intégrante de ce mode de gestion hivernale. Les sous-traitants mandatés par la Ville travaillent activement afin d'épandre le sable au moment le plus opportun, selon l'évolution des conditions météorologiques et de l'état de la chaussée. Malgré ces interventions, certaines situations peuvent demeurer glissantes.

Les citoyens doivent donc adapter leur conduite en conséquence :

- Réduire leur vitesse, particulièrement dans les courbes, les intersections et les pentes ;
- Augmenter considérablement la distance de freinage ;
- Éviter les manœuvres brusques ;
- Prévoir davantage de temps pour leurs déplacements ;
- S'assurer que leur véhicule est muni de pneus d'hiver en bon état.

Nous rappelons que les conditions routières peuvent évoluer rapidement en hiver. Une conduite prudente et préventive demeure essentielle pour assurer la sécurité de tous.

Le Règlement sur la protection des infrastructures municipales stipule qu'il est interdit de jeter, de déposer ou de pousser la neige ou la glace provenant d'un terrain privé sur les trottoirs, les rues publiques, la piste multifonctionnelle, les terrains publics, les fossés ou les cours d'eau. Cette pratique complique les opérations de déneigement et peut créer des situations dangereuses.

Plusieurs citoyens installent des piquets de déneigement pour délimiter leur entrée. Pour des raisons de sécurité, ces repères doivent être placés à l'extérieur de l'emprise municipale. Des piquets installés trop près de la chaussée peuvent être endommagés ou nuire aux équipements.

Afin de faciliter l'entretien hivernal des rues :

- placez vos bacs roulants dans votre entrée lors des journées de collecte ;
- maintenez-les à une distance de 3 à 4 pieds du bord de la rue ;
- évitez de les déposer sur le trottoir ou la piste multifonctionnelle.

Nous vous rappelons également que les bornes-fontaines sont la propriété de la Ville. Il est strictement interdit d'accumuler ou de souffler de la neige dans un rayon de 1,5 mètre autour de celles-ci, ou d'y installer toute balise ou obstruction. Un accès dégagé peut faire toute la différence en situation d'urgence.

DEMANDES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE D'EAU

Nous recevons régulièrement des demandes d'intervention pour fermer en urgence la valve d'eau d'une résidence. Le Service des travaux publics traite ces demandes avec diligence. Toutefois, lorsque plusieurs interventions sont en cours, un délai peut être nécessaire.

Chaque propriétaire demeure responsable de ses installations et doit en assurer l'entretien. En cas de travaux planifiés nécessitant la fermeture de la valve, nous vous demandons de communiquer avec le Service des travaux publics au moins 48 heures à l'avance.

Les valves d'entrée de service de la Ville sont généralement en bon état, mais peuvent parfois être endommagées. La collaboration des citoyens permet aux employés municipaux d'offrir un service plus efficace et adapté à chaque situation.

Coûts :

100 \$ pendant les heures régulières de bureau (ce tarif comprend l'ouverture et la fermeture)

175 \$ en dehors des heures régulières de bureau

Le citoyen est responsable de dégager son entrée de service. À défaut, des frais de déneigement ou d'excavation, s'il y a lieu, lui seront facturés.

La collaboration de tous contribue à un hiver plus sécuritaire et à des opérations municipales efficaces. Merci de votre précieuse coopération.

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Nous vous rappelons qu'il est interdit, en tout temps, de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Cette mesure est essentielle afin d'assurer la sécurité de tous et de permettre aux équipes de déneigement d'effectuer leur travail efficacement. Tout véhicule qui nuit aux opérations d'enlèvement de la neige pourra être remorqué aux frais du propriétaire. Dans un tel cas, le citoyen devra communiquer avec la municipalité pour connaître la procédure à suivre afin de récupérer son véhicule.

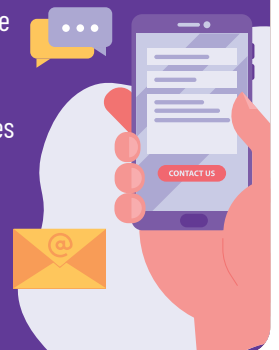
REQUÊTES EN LIGNE

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au fossambault-sur-le-lac.com;

- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez « **CITOYENS** »;

- L'option « **REQUÊTE EN LIGNE** »

- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme « **Voilà** ».



SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

INSCRIPTION

www.fossambault-sur-le-lac.com
SECTION LOISIRS & CULTURE / PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

Les inscriptions se terminent 7 jours avant la date de l'activité,
afin de permettre la confirmation du maintien du cours.

INFORMATION : alamarre@fossambault.com



ATELIERS NATURE

INITIATION AU PISTAGE

Plongez dans l'univers fascinant du pistage et apprenez à mieux connaître la faune du Québec grâce à cette formation alliant théorie et pratique. Pendant les 3 heures de cours en salle, vous serez initié aux bases du pistage : identification des empreintes, des types de déplacement, des excréments, des traces d'alimentation et plus encore vous permettant d'en apprendre davantage sur les habitudes et les comportements des espèces locales. La partie pratique, d'une durée de 3 heures également, se déroulera à l'extérieur afin de trouver des indices de présence de la faune en raquette. Aussi, à travers une série d'exercices ciblés, vous développerez vos capacités d'observation, apprendrez à repérer des traces subtiles et à interpréter les indices rencontrés en milieu naturel. Cette immersion sur le terrain vous permettra de mettre en application vos apprentissages tout en explorant l'écosystème hivernal vivant et dynamique de chez vous.

Clientèle :	16 ans et plus
Date :	29 mars
Horaire :	9 h à 12 h (théorie) + 13 h à 16 h (pratique)
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	120 \$
Min.:	6 participants / 20 participants
À apporter:	vêtement intérieur et extérieur, raquette, lunch froids, eau, collation, cahier de note et crayon.

AVIS AUX
CHASSEURS



GRATUIT

CAFÉS-CAUSERIES



CAFÉ-SCRABBLE

Venez socialiser autour d'un bon café tout en compétitionnant autour d'une partie de scrabble. 2 à 4 joueurs par tables. Les jeux sont fournis ainsi que des dictionnaires.

Date : 11 mars • 8 avril
Horaire : 13 h 30 h à 15 h 30
Endroit : Centre communautaire
Desjardins
Coût : GRATUIT

**TOUS LES 2^e
MERCREDI DU MOIS**
CAFÉ OFFERT
SUR PLACE

*** Inscription obligatoire à chacune des dates individuellement**



CAFÉ-LECTURE

Ateliers animés par madame Stéphanie Bardou. Venez discuter de livre sur différentes thématiques entre passionnées de la lecture.

Date : 18 mars
Horaire : 13 h 30 à 15 h 30
Endroit : Centre communautaire
Desjardins
Coût : GRATUIT

**TOUS LES 3^e
MERCREDI DU MOIS**
CAFÉ OFFERT
SUR PLACE

*** Inscription obligatoire à chacune des dates individuellement**



CAFÉ-ÉCRITURE

Ateliers animés par madame Stéphanie Bardou. L'atelier vous proposera des jeux et des exercices qui permettront de stimuler la mémoire et de s'entraîner à la recherche des mots et des souvenirs oubliés. C'est un temps et un lieu de découverte, d'affirmation de sa propre écriture au travers d'un thème. Cet atelier permet de passer un bon moment dans le partage et la convivialité.

Date : 25 mars
Horaire : 13 h 30 à 15 h
Endroit : Centre communautaire
Desjardins
Coût : GRATUIT

**TOUS LES 4^e
MERCREDI DU MOIS**
CAFÉ OFFERT
SUR PLACE

*** Inscription obligatoire à chacune des dates individuellement**

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com



L'INFO•CITOYEN



ATELIERS À LA CARTE



Entente
de développement culturel



Québec

INITIATION AU PERLAGE

Ateliers créatifs où vous découvrirez le perlage de bijoux. Votre instructrice, issue de la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik, vous guidera dans la confection d'un élégant bracelet de perles. Elle vous démontrera la méthode qui lui a été enseignée par des consœurs autochtones de sa Nation. La formule est sur deux séances d'une durée de 2 h 30.

Séance 1

- Remise d'une feuille guide pour le motif et détermination du motif
- Démonstration de démarrage du bracelet avec billes surdimensionnées et tableau
- Démonstration de comment bien piquer le fil pour qu'il soit invisible
- Démonstration de raccord d'un nouveau fil
- Soutien à la progression du bracelet

* Les participants sont encouragés à continuer leur bracelet entre les 2 séances

Séance 2

- Dépannage des pépins
- Soutien à la progression du bracelet
- Démonstration de comment terminer le bracelet (sécuriser le fil et ajout d'un fermoir)

Clientèle :

14 ans et plus

Date :

19 et 26 avril

Horaire :

9 h à 11 h 30

Endroit :

Centre communautaire Desjardins

Coût :

85 \$ (prix pour les 5 h d'ateliers)

Min.:

6 participants / 8 participants

Matériels inclus :

- 3 couleurs de perles de marque miyuki delica
- 1 bobine de fil
- 2 aiguilles fines
- 1 fermoir à bijou avec anneau
- 1 tapis de perlage
- 1 coffret de rangement



ATELIERS À LA CARTE

ATELIERS DE MACRAMÉ

PROJET : JARDINIÈRE

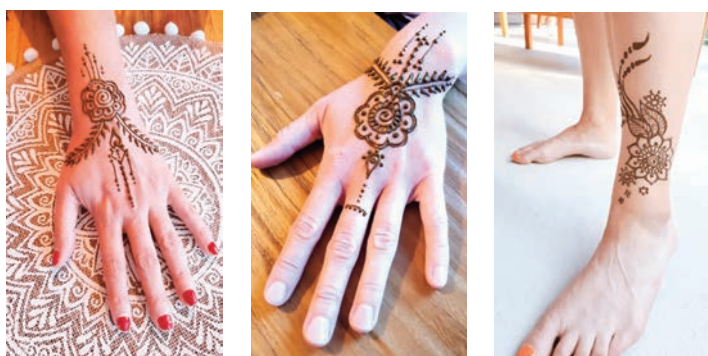
Laissez entrer le printemps dans votre maison grâce à cet atelier créatif où vous apprendrez à confectionner votre propre jardinière en macramé.

Que vous soyez débutant ou déjà habile de vos mains, cet atelier vous permettra de vivre un moment relaxant, créatif et inspirant. Une belle façon de célébrer l'arrivée des beaux jours tout en ajoutant une touche naturelle et décorative à votre espace de vie.

Tout le matériel est fourni. Il ne vous reste qu'à laisser parler votre créativité !



- Professeur :** Caroline Roberge de Création CR
Clientèle : 12 ans et plus
Date : 11 avril
Horaire : 9 h 30 à 12 h
Endroit : Centre communautaire Desjardins
Coût : 60 \$
Min.: 7 participants / 12 participants



INITIATION AU HENNÉ

Cet atelier permet aux participants d'explorer les techniques de base du henné, de pratiquer différents motifs et d'apprendre les notions essentielles liées à la préparation et à l'application sécuritaire de la pâte.

- Clientèle :** 12 ans et plus
Date : 19 mai
Horaire : 19 h 30 à 20 h 30
Endroit : Pavillon des loisirs
Coût : 40 \$
Min.: 10 participants / 12 participants

NOUVELLE DATE !

INITIATION À LA MIXOLOGIE

Envie de shaker, déguster et avoir du fun entre amis, collègues ou en couple? Joins-toi à nous pour apprendre 3 techniques incontournables de mixologie et créer 3 cocktails emblématiques :

- Margarita Spicy • Amaretto Sour • Dark & Stormy

Découvre les outils de mixologie et apprends à devenir le ou la meilleur(e) barman-barmaid du coin!

Bonus : sirops disponibles à l'achat en fin d'atelier

- Professeur :** Expérience cocktail
Clientèle : 18 ans et plus
Date : 20 mars
Horaire : 19 h à 21 h
Endroit : Centre communautaire Desjardins
Coût : 85 \$
Min.: 10 participants / 50 participants



LES BEAUX JEUDIS

LES BEAUX JEUDIS sont composés d'activités uniques, variées et sans engagement de session sur plusieurs semaines. Choisissez simplement les activités qui vous inspirent... et venez vivre l'expérience ! Nous avons pensé à une foule d'activités capables de réunir petits et grands, parents, enfants, amis, amoureux, grands-papas et grands-mamans.

Clientèle : Tous*
Horaire : 17 h 50 à 18 h 50
Endroit : Centre communautaire Desjardins, Salle A
Coût : 7,50 \$ / activité / personne
Min./Max. : 12 participants / 40 participants

* Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent en tout temps.



JEUDI DES CLANS • 26 MARS

Préparez-vous, familles courageuses : votre clan va être mis à l'épreuve ! Affrontez-vous dans des défis palpitants : mimes, énigmes, épreuves de dextérité... et bien plus encore. Rires, esprit d'équipe et moments mémorables garantis : qui remportera la victoire et deviendra le clan le plus redoutable ?



JEUDI CIRQUE EN FOLIE • 12 MARS

Entre dans l'univers fascinant du cirque et mets ton équilibre, ta souplesse et ton adresse à l'épreuve !

Jonglerie, acrobaties, numéros d'équilibre et jeux coopératifs t'attendent pour développer ta coordination, ta créativité et ton esprit d'équipe.

Amuse-toi, relève des défis et profite d'une ambiance festive où rires et bonne humeur sont au rendez-vous !



JEUDI TOUTOU • 19 MARS

Je suis doux, réconfortant, moelleux. Qui suis-je ? Exactement : je suis une peluche !

Maintenant, c'est à vous de relever le défi : créez votre propre compagnon. Que diriez-vous d'un nouvel ami pingouin pour vous accompagner dans un univers imaginaire ?

Mignon et fidèle, il pourra devenir votre compagnon à garder précieusement ou à offrir à quelqu'un de spécial pour partager un moment de douceur et de tendresse.



JEUDI BINGO CHOCOLAT 2 AVRIL

Apporte ta barre de chocolat (format régulier) et obtiens ta carte pour jouer au bingo. Cours la chance de gagner... DU CHOCOLAT! Chaque gagnant repart avec plusieurs barres! Tirage de mini barre de chocolat parmi tous les participants.



JEUDI DANCE DANCE • 9 AVRIL

Venez démontrer vos talents de danseurs en participant à notre activité JUST DANCE en format géant ! Sur la grande scène et devant l'écran géant, vous pourrez jouer à ce jeu si populaire, en famille et entre voisins.

Que vous soyez des danseurs aguerris ou que vous souhaitiez simplement vous amuser, cette activité est idéale pour tous. L'objectif : se laisser aller, partager un moment de plaisir... et peut-être même découvrir de nouveaux talents !



CONFÉRENCE MONDE ET VOYAGE



L'INDE - TRÉSORS DU RAJASTHAN, DU KERALA ET DU LADAKH

L'Inde fait partie de ces destinations qui ne laissent personne indifférent. C'est un pays haut en couleur et en saveur qui réserve toujours son lot de surprises et de chocs culturels. Pour cette conférence, Pierre-Luc Côté nous fera d'abord découvrir le nord de l'Inde en nous présentant les trésors du Rajasthan, les yogis de Rishikesh, les Sikhs d'Amritsar et le chaos de Delhi. Il nous fera ensuite vivre la ferveur de la spiritualité des Indiens de Varanasi et il nous dira pourquoi le Kerala est l'endroit idéal pour relaxer. Comme dessert, il nous racontera sa traversée des montagnes de l'Himalaya indien dans la région du Ladakh. Vous serez ainsi transportés en Inde à coup sûr pour l'espace d'une soirée!

Clientèle :	12 ans et plus
Date :	31 mars
Horaire :	19 h à 20 h 30
Endroit :	Pavillon des loisirs
Coût :	10 \$ résidents 15 \$ non-résidents

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

QUELQUES MOTS SUR LE CONFÉRENCIER : PIERRE-LUC CÔTÉ

Pierre-Luc Côté est professeur dans un cégep de la ville de Québec. Au cours des dernières années, il a foulé le sol de plus de cinquante pays. Ses aventures l'ont amené à visiter autant de destinations « classiques » que d'endroits moins parcourus du globe. À titre d'exemples, il a récemment exploré la Mongolie, le Tadjikistan, l'Arménie, l'Ouzbékistan, la Bolivie, le Cap-Vert, la Papouasie et des régions reculées de la Chine. Il partage ses péripéties sous forme de conférences partout au Québec et par le biais de son blogue « www.explorerlaplanete.com ».



La CHASSE EST OUVERTE!

Chasse aux cocos de pâques des Chevaliers de Colomb pour les gens de Fossambault, Ste-Catherine et Shannon

Samedi 4 avril

Centre communautaire Desjardins
Fossambault-sur-le-Lac



Activités

**CHASSE AUX COCOS
DE PÂQUES**

(enfants de 1 à 12 ans)

10 h 30 à 11 h 30

**RALLYE
MYSTÈRE**

(enfants de 4 à 8 ans)

10 h 30 à 11 h 30

**CONCOURS
HABILITÉS DE TIR
HOCKEY**

12 h 30 à 14 h 00

PARTY HOT-DOG

GRATUIT

11 h 30 à 13 h

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!



CHEVALIERS
DE COLOMB
CONSEIL 446

des Sources


LARIVIÈRE AUX POMMES
DESIGN



ZONE
spectacles

ZONE
galerie

ZONE
événements

ZONE
patrimoniale

PROGRAMMATION
2026

LOUIS-JEAN CORMIER

SAMEDI 2 MAI • 20 H

STÉPHANIE BOULAY

SAMEDI 9 MAI • 20 H

HOMMAGE À PLUME LATRAVERSE
Guy Brière et Les Mauvaises Herbes

SAMEDI 16 MAI • 20 H

MICHEL PAGLIARO

SAMEDI 23 MAI • 20 H

TRIO VIOLON ALTO ET VIOLONCELLE
Collectif de la Cité
Une présentation de Desjardins

SAMEDI 13 JUIN • 20 H

SILVI TOURIGNY
Soirée d'humour

SAMEDI 20 JUIN • 20 H

Soirée-bénéfice
Cocktail dînatoire

HOMMAGE À CAT STEVENS ET À SIMON & GARFUNKEL
Time it Was

SAMEDI 27 JUIN • 20 H

Scène Extérieure

BRUNO PELLETIER
Une présentation de Desjardins

SAMEDI 1ER AOÛT • 20 H

HOMMAGE À FIORI-SÉQUIN ET CIE
Mathieu Grégoire

SAMEDI 15 AOÛT • 20 H

MIREBELLE
Soirée country

SAMEDI 22 AOÛT • 20 H

MAJOR-MORAN

SAMEDI 12 SEPTEMBRE • 20 H

SAM VIGNEAULT
Soirée d'humour

SAMEDI 26 SEPTEMBRE • 20 H

ÉMILE BILODEAU

VENDREDI 13 NOVEMBRE • 20 H

Un Noël Baroque

PALLADE MUSICA
Une présentation de Desjardins

DIMANCHE 29 NOVEMBRE • 20 H

CARTE PRIVILÈGE

Le Chapelle de Lac - Fossambault sur le Lac
LES AMIS DE LA CHAPELLE DU LAC
Signature : 1,80 \$ 3,20 \$ 25,00 \$
CARTE PRIVILÈGE

RABAIS CHEZ NOS PARTENAIRES

PRÉVENTE EXCLUSIVE

25\$

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

[f /lachapelledulac](https://www.facebook.com/lachapelledulac)

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac



GRATUIT

SEMAINE DE RELÂCHE 2026

2 AU 6 MARS 2026



RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS • INSCRIPTION OBLIGATOIRE • PLACES LIMITÉES



LUNDI

PÊCHE SUR GLACE

2 mars • 9 h à 16 h

Baie de la Station Duchesnay
du Lac Saint-Joseph

Venez en famille pêcher la truite mouchetée dans la Baie de Duchesnay sur le Lac Saint-Joseph. En collaboration avec L'Association chasse et pêche Catshalac, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac vous offre une journée de pêche blanche gratuite.

*Permis de pêche provincial obligatoire pour les adultes. Si vous ne possédez pas de permis, il est possible de vous en procurer un (permis de pêche temporaire de 3 jours) à 15 \$ environs sur place le jour même.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
(avant le 24 février)
PLACES LIMITÉES

Inclus : 5 brimales et 5 trous ainsi
que les vers de terre

*Non inclus : Le permis de pêche.



MARDI

CABANE À SUCRE ET SCULPTURE SUR NEIGE

3 mars • 13 h 30 à 15 h 30

Centre communautaire Desjardins, 145, rue Gingras

On vous accueille au rythme des rigodons traditionnels du Québec!

Au menu : tîre d'érable sur la neige, chocolat chaud et jeux gonflables seront au rendez-vous.

Aucune inscription n'est requise pour ses activités. Pour la tîre, nous en offrons gratuitement jusqu'à épuisement des stocks.

Également, lors de cette journée, participez au concours de sculpture sur neige!

En famille, entre amis ou en solo, amusez-vous à donner vie à vos idées les plus originales. Nous vous invitons à apporter vos pelles, vos outils ainsi que de l'eau avec du colorant pour vous aider à confectionner vos sculptures.

Courez la chance de remporter une carte cadeau d'une valeur de 100 \$ au iSaute Québec.

Faites partie de l'aventure et montrez-nous de quoi nos résidents sont capables...



MERCREDI

BINGO POUR LES JEUNES

4 mars • 13 h 30 à 15 h

Centre communautaire Desjardins
145, rue Gingras

Plusieurs prix à gagner

Viens t'amuser au traditionnel BINGO de la semaine de relâche! Plus de 50 jeunes sont au rendez-vous chaque année, alors ne manque pas ta chance de gagner une foule de prix amusants!

Cette activité est réservée aux résidents de Fossambault-sur-le-Lac seulement.

Les participants doivent se présenter au moins 15 minutes à l'avance.

Apportez vos souliers pour l'intérieur.

Une carte de bingo sera remise à chaque enfant. Les parents accompagnateurs pourront jouer pour le plaisir seulement.

Des collations et jus seront offerts sur place. Une commandite de IGA des sources Sainte-Catherine.

DÉTAILS ET INSCRIPTION

www.fossambault-sur-le-lac.com



GRATUIT



SEMAINE DE RELÂCHE 2026

2 AU 6 MARS 2026



RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS • INSCRIPTION OBLIGATOIRE • PLACES LIMITÉES



JEUDI

PARTY FLUO

5 mars • 13 h 30 à 15 h

Centre communautaire Desjardins
145, rue Gingras

À l'occasion de la semaine de relâche, les familles sont invitées à participer à un PARTY FLUO haut en couleur ! En pleine journée,

le Centre communautaire Desjardins sera plongé dans l'obscurité totale afin de créer une ambiance éclatante grâce aux éclairages UV.

Au programme :

- Zone de jonglerie avec Poï pour découvrir et s'amuser;
- Station d'auto-maquillage avec peinture UV;
- Danse et musique dans une atmosphère électrisante;
- SURPRISES !

C'est le moment parfait pour sortir vos vêtements fluos, laisser libre cours à votre créativité et venir danser dans une ambiance festive !

Une activité originale, dynamique et amusante à ne pas manquer pendant la semaine de relâche !



**DATE LIMITE POUR PARTICIPER
6 MARS**

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

À vos pelles, prêts... partez !
Créez votre château de neige à la maison, envoyez-nous vos photos et courez la chance de gagner une carte cadeau de 100 \$ au Village Vacances Valcartier !

À vos pelles, prêts, partez !
Laissez aller votre créativité et construisez un château de neige à la maison ou dans un endroit permis, comme nos parcs municipaux.

Envoyez-nous ensuite vos photos et courez la chance de gagner une carte-cadeau de 100 \$ au Village Vacances Valcartier !

Le concours est réservé aux résidents de Fossambault-sur-le-Lac.

PSSSSST : Entre le 1^{er} et le 27 février il est possible de participer au Défi château de neige organisé par le Réseau des Unités régionales de loisirs et de sports du Québec en y envoyant vos photos : defichateaudeneige.ca



CONCOURS DE PHOTOS

Capturez vos plus beaux moments durant nos activités de la relâche, envoyez-nous vos photos et courez la chance de gagner une carte-cadeau de 100 \$ aux Galeries de la Capitale !

À vos pelles, prêts, partez !
Laissez aller votre créativité et construisez un château de neige à la maison ou dans un endroit permis, comme nos parcs municipaux.

Envoyez-nous ensuite vos photos et courez la chance de gagner une carte-cadeau de 100 \$ au Village Vacances Valcartier !

Le concours est réservé aux résidents de Fossambault-sur-le-Lac.

PSSSSST : Entre le 1^{er} et le 27 février il est possible de participer au Défi château de neige organisé par le Réseau des Unités régionales de loisirs et de sports du Québec en y envoyant vos photos : defichateaudeneige.ca

DÉTAILS ET INSCRIPTION

www.fossambault-sur-le-lac.com





VOUS VOULEZ RENATURALISER VOTRE BERGE CE PRINTEMPS?

Autrefois, la plupart des maisons en bord de lac étaient conçues avec des pelouses descendant jusqu'à l'eau. Nous savons aujourd'hui que pour protéger le lac, une bande riveraine composée d'arbres et d'arbustes est nécessaire afin de créer une barrière empêchant l'érosion et de filtrer les polluants.

Il existe un petit truc simple pour renaturaliser la rive sans entreprendre des travaux : cesser de tondre le gazon!

La végétation réapparaîtra graduellement et les arbustes repousseront après 2 ou 3 ans. Il faut enlever des espèces exotiques envahissantes si vous en voyez!

Planification

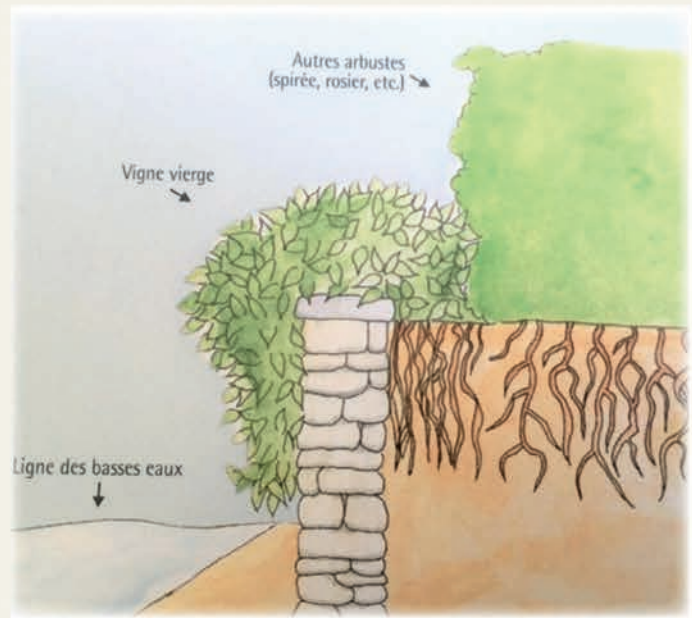
Sinon, vous devrez prévoir vos travaux. Les municipalités exigeront un permis avec un plan. Des spécialistes en renaturalisation peuvent vous aider à élaborer votre design, incluant les espèces d'arbres, d'arbustes et de fleurs indigènes ainsi que les techniques de stabilisation de sol.

La renaturalisation nécessite 10 mètres de végétation à partir du niveau des hautes eaux pour une pente douce, et 15 mètres pour une pente forte. Votre chemin d'accès à l'eau peut avoir une largeur de 5 mètres et être en forme de S ou en diagonale.

Conception des travaux

Plusieurs techniques différentes sont possibles selon les caractéristiques de votre littoral. Voici un exemple.

Renaturalisation d'un mur sans plage



Comité de l'environnement, APPELSJ :
Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine Normandeau

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André Boulanger, François Dutil, Louis Gagnon, Meggie Hallé, Lynda Hayes, Vanessa Landry-Claverie, Sylvie Pinault, Marc Voyer.



ACTIVITÉS DU CLUB ÂGE D'OR • MARS 2026

TOURNOI INVITATION DE WHIST MILITAIRE

QUAND : LE MARDI, LE 17 MARS 2026 À 13 H / Arrivée des joueurs à 12 h 30

OÙ : Centre multiculturel Anne-Hébert • **FRAIS D'INSCRIPTION :** 10 \$ PAR PERSONNE

TROIS FAÇONS DE S'INSCRIRE ET DE PAYER :

- EN PERSONNE, à la Maison des Aînés de Ste-Catherine, les mardis de 12 h 30 à 16 h (en argent)
- PAR COURRIEL, à stecatherine@fadoq-quebec.qc.ca (par virement)
- PAR TÉLÉPHONE, (payable en argent lors du tournoi)
Alain Daneau, 514 647-7086 • Mme Vivian Viviers, 581 309-4630

100% des inscriptions remises en bourses aux gagnants, Tirage de billets moitié-moitié et prix de présence

CLUB FADOQ STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

MARS 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard	3 12h45 Whist militaire 13h00 Billard	4 19h00 Billard Straight-Pool	5 13h00 Jeux de table	6 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard 19h00 BINGO	7
8	9 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard	10 12h45 Whist militaire 13h00 Billard	11 19h00 Billard Straight-Pool	12 13h00 Jeux de table	13 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard	14
15	16 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard	17 9h30 Déjeuner-Conférence * 13h00 Tournoi invitation Whist militaire* 13h00 Billard	18 19h00 Billard Straight-Pool	19 13h00 Jeux de table	20 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard 19h00 BINGO	21
22	23 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard	24 12h45 Whist militaire 13h00 Billard	25 19h00 Billard Straight-Pool	26 13h00 BINGO	27 13h00 Pétanque Intérieure 19h00 Billard	28

PRENEZ NOTE QU'À MOINS D'AVIS CONTRAIRE, TOUTES LES ACTIVITÉS SE DÉROULENT À LA MAISON DES AÎNÉS.

*Les activités du 17 mars 2026 auront lieu au Centre socioculturel Anne-Hébert.

SOUPER SPAGHETTI

Levée de fond pour



Pour mieux vivre avec le diabète

13 juin 2026

40\$/billet

CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac

William Simard : 418 951-1324



Frédéric Masson
et son équipe

NOUS ON VEND!
DEPUIS 2008

têtu Affichage



Choisissez des services
pensés par et pour des gens d'ici!

INTERNET
et
TV IP

Service en personne

Coopérative en
télécommunication
depuis plus de 40 ans

Aucune vente à pression

CCAP




130, rue Désiré-Juneau,
Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier





Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER (QUÉBEC) 
418-933-2619 

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



ARPENTEURS > GÉOMÈTRES

MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpeur.com

T: 418-684-0005 POSTE 2227
650, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPEUR.COM



REMAX



AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE
Fred speaks english! SIRVA BGRS

Frédéric Masson
et son équipe **NOUS ON VEND!**
DEPUIS 2005

COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

FrederickMasson.com

LIGNE DIRECT | **REMAX Accès**
418 875-5551 | 418 948-1519



Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*



Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com



Éric Caire

Député de La Peltrie



418 877-5260

Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

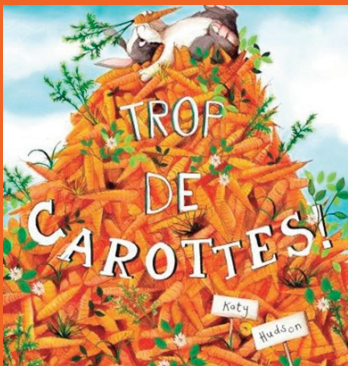


« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

LILAS A UNE BELLE D'HISTOIRE À
RACONTER AUX ENFANTS DE 3 À 5 ANS

TROP DE CAROTTES



Lapin aime un peu trop les carottes. Il les aime tant qu'elles remplissent complètement son terrier, qui est maintenant plein à craquer! Et quand ses amis tentent d'aider Lapin, ils se retrouvent à leur tour dans de beaux draps...

Mets ton pyjama, apporte ta doudou et ton toutou et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 16 mars 2026 à 18 h 30
Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

EXPOSITION

10 MARS AU 25 AVRIL 2026

MARIE-HÉLÈNE ST-MICHEL, Illustratrice et artiste peintre

Je suis une illustratrice et artiste peintre de Pont-Rouge se spécialisant dans la création d'illustrations d'édition et d'emballage. Je réalise également des œuvres sur différents supports comme le papier aquarelle et la toile brute.

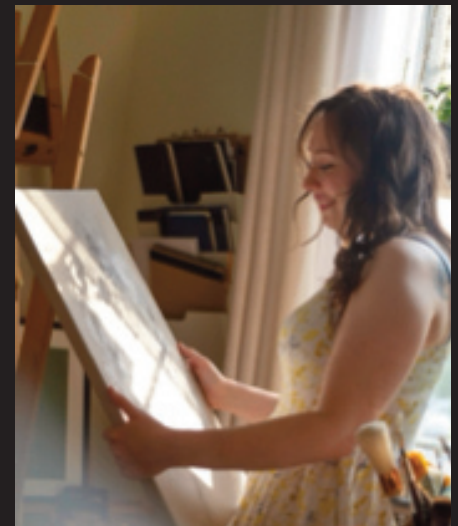
J'ai une fascination pour les subtilités de la nature et projette avec émotion mes gestes sur la toile.

Également amoureuse de l'évasion, mon petit cahier de croquis à la main, je pars à l'aventure. Ma plus grande passion, après celle du dessin, est l'observation de ce qui m'entoure. C'est pourquoi le voyage fait partie de ma vie.

Par mon style à la fois détaillé et spontané, je me lance dans l'exploration de la flore avec réalisme et douceur.

J'utilise des techniques traditionnelles utilisant surtout l'aquarelle, l'encre, l'acrylique et le crayon.

J'ai grandi avec l'art qui a toujours occupé une place importante dans ma vie. Rêveuse, je m'accroche à ce qui m'anime le plus: Partager la beauté de notre monde à travers mes réalisations.





CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Des nouvelles du Cercle de Fermières de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Avez-vous le goût de créer des choses de vos mains? Alors, le Cercle de Fermières est pour vous! La mission du Cercle est justement de propager le plaisir de faire de l'artisanat dans notre région et de perpétuer les techniques traditionnelles. Encore cette année, nous réaliserons de superbes créations.

Nous offrons des cours de couture et nos membres sont toujours prêtes à enseigner le tricot et le crochet aux néophytes! Le tissage étant toujours très en demande, nous réservons un métier aux nouvelles membres!

Nous tenons des rencontres tous les mardis de 13 h à 16 h et les jeudis de 18 h 30 à 21 h. Bienvenue aux nouvelles intéressées, tant de

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier que de Fossambault-sur-le-Lac! Les inscriptions peuvent être faites en tout temps.

Nous produisons également des articles que nous mettons en vente: notamment de superbes catalognes, des linges à vaisselle ou encore des lavettes.

Veillez noter que la prochaine réunion régulière de l'Assemblée est prévue le 10 mars à 19 h 30 au Centre Anne-Hébert à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**Venez nous voir,
on vous attend
avec plaisir!**



PATINOIRE ET ROND DE GLACE PAVILLON DES LOISIRS

418 875-3133 poste 402
Durant les heures d'ouverture

HORAIRE DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

Si les conditions climatiques le permettent,
la patinoire et le rond de glace seront ouverts
pendant la semaine de relâche.

2 au 6 mars : 10 h à 21 h

La météo dicte la saison ! Surveillez le site de la Ville
de Fossambault-sur-le-Lac pour les avis d'ouverture
ou de fermeture de la patinoire.

www.fossambault-sur-le-lac.com





LARIVIÈRE AUX POMMES
DESIGN

GRAPHISME IMPRESSION SITE WEB

418 875-2965

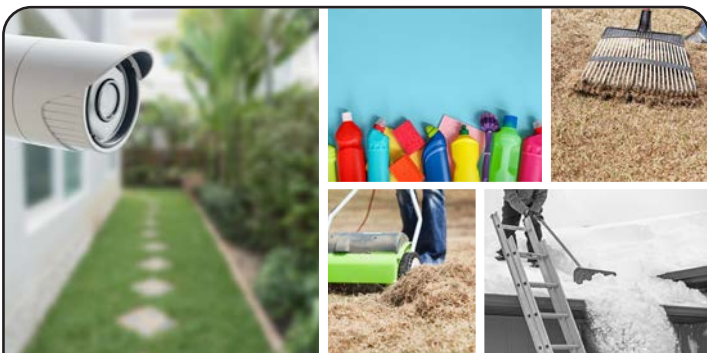
lariviereauxpommesdesign.com

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca



RBQ - 5795-5692-01

Jean fait tout

HOMME À TOUT FAIRE.

PROJET DIVERS? ON FAIT **tout!**

CLÉ EN MAIN ! 418.998.8993



ENTRETIENS ALLARD DU LAC



AMÉNAGEMENT :

-Créations / Mises à jour

VITRES :

-Intérieures/Extérieures



GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.

ENTRETIENS :

-Tontes -Plates-bandes -Plages
-Ouvertures / Fermetures



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

Contactez nous!

entretiensallard.com

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381

Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenaux, *Direction générale, trésorerie et greffe*
Poste 234 • jarsenaux@fossambault.com

Alexandre Bélanger, *Réception et information*
Poste 230 • info@fossambault.com

Peggy Bilodeau, *Trésorerie*
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Linda Déchène, *Secrétariat, direction générale et greffe*
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, *Évaluation, taxation et perception*
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, *Urbanisme et environnement*
Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, *Urbanisme et environnement*
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, *Travaux publics*
Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, *Loisirs, culture et vie communautaire*
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Jérôme Mortier, *Urbanisme et environnement*
Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, *Secrétariat, urbanisme*
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, *député fédéral* : 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, *député provincial* : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph
- APPELSJ **418 905-0664**

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette) **418 875-3133**

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval) **info@lacnf.org**

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux) **418 717-8188**

Club de pétanque (Joanne Papillon) **418 571-5572**

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli) **418 694-9634**

Comité des loisirs du DRAP **418 875-3144**

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile **418 842-9791**

Cercle des Fermières
(Michèle Robert) **418 688-9595**

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises) **418 571-0213**

Club de l'Âge d'Or
(Vivian Viviers) **581 309-4630**

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc) **418 875-2650**

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf **418 337-7525**

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot) **418 441-8840**

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon) **418 845-3081**

Catshalac (Robert Danis) **581 748-2636**

Club Huski (Lise Rivard) **418 875-2324**

Maison de la Famille Saint-Ambroise **418 847-1990**

CBJC **418 875-1120**

Corp. artistes et artisans de la J-C **418 875-3482**

Transport collectif de La Jacques-Cartier **418 844-2160**

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier **581 309-6262**

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand) **418 875-3038**

RÉVEILLEZ VOTRE INTÉRÊT POUR LE REER ET LE CELI



Explorez les possibilités d'une
stratégie d'épargne combinée.

desjardins.com/reerceli

 Desjardins

Certaines conditions et modalités s'appliquent.